



## **ANNONCES PRESIDENTIELLES DU 12 JUILLET 2021**

### **LA LIBERTE, L'EGALITE ET LA FRATERNITE**

### **ONT BIEN MORFLE**

La sentence est tombée pour les contraintes les pompiers sont dans la liste des soignants, pour la concrétisation des remerciements (Séguir, prime, etc..) ils n'y sont pas.

“Les pompiers feront ainsi partie de la liste des professions de santé qui devront se faire vacciner au plus tard le 15 septembre -au risque sinon d’être sanctionnés- mais pas les forces de l’ordre.”\*

Pour la vaccination, le président a choisi, plutôt contraindre que convaincre !!!

A l'image du gouvernement, les pompiers ne sont pas à une contradiction près, on ne peut donc pas exclure que des pompiers vaccinateurs n'étaient pas vaccinés...

La loi fera l'objet d'un débat, vous êtes donc invités à saisir vos parlementaires !

Nous qui cherchons partout des pompiers volontaires (80% des effectifs qui ne sont ni des travailleurs ni des bénévoles), à grand renfort d'annonces sur nos camions et sachets de boulangeries, la règle appliquée sera-t-elle la même ?

Nos employeurs qui recomptent tant bien que mal les agents qu'ils ont eux-mêmes vaccinés, iront-ils jusqu'à se priver des ressources volontaires plus difficiles a priori, à contraindre par l'argent ?

Quant aux autres annonces qui visent la mise à sac des retraites et autres régimes de protection, un seul commentaire :

## **TENEZ-VOUS PRÊTS !!!**

### **Nous défendrons chèrement nos conquis sociaux**

*\*article du Parisien du 13 juillet 2021 citant le ministère de l'intérieur*